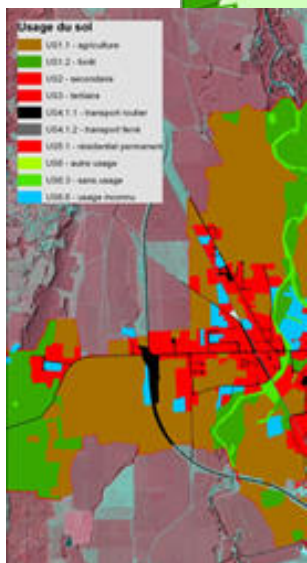


OCCUPATION DU SOL ET SON ÉVOLUTION

OCCUPATION DU SOL À GRANDE ÉCHELLE



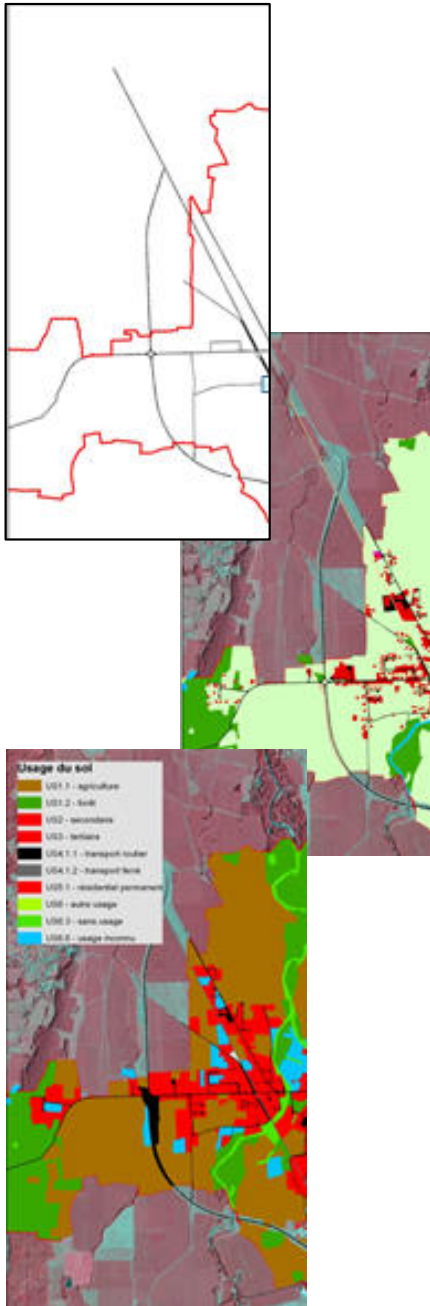
■ CADRE D'ACTION :

- Loi Grenelle 2 et loi de modernisation de l'agriculture
- Mesure de l'artificialisation des sols
- Consommation foncière
- Détection de changements

■ ETAT DES LIEUX :

- Premières productions IGN sur le département 65
- Nomenclature nationale construite sous l'égide du MEDDE-DGALN, distinguant les composantes de couverture et d'usage des sols, tel que préconisé par INSPIRE (2007/2/CE)

OCCUPATION DU SOL À GRANDE ÉCHELLE



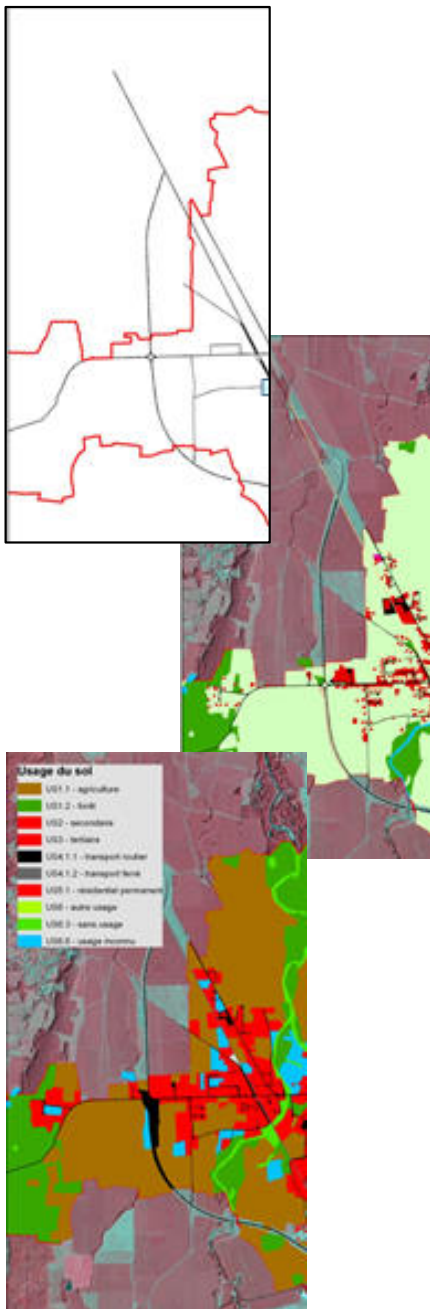
■ PRINCIPES :

- Programme à définir avec les régions pour un couverture nationale national entre 2016 et 2022.

■ PRÉPROGRAMME :

- Production IGN d'une « ossature » permettant de structurer l'espace.

OCCUPATION DU SOL À GRANDE ÉCHELLE



■ EN CORSE :

- Besoin exprimé en 2014
- Quels besoins et quel calendrier pour une OCS GE régionale ?
- Cofinancement national (IGN) / local
- 25 € km² (8 700 km²)
- Non programmé → importance d'un Comité régional de programmation
- BD Forêt V2 programmée (2015 – 2016)
 - nomenclature spécifique Corse
 - composante de l'occupation du sol grande échelle